

Intitulé du poste : Chargé d'études « Sécurité routière »

Catégorie d'emploi	Sociologue ou ingénieur junior, bac + 5, catégorie A
Famille professionnelle	Évaluation des politiques publiques
Direction/Service/Bureau	Cerema Territoires et Ville (69) Département Voirie Espace Public Groupe Sécurité des Usagers et Déplacements
Localisation	2 rue Antoine Charial – 69003 LYON et 25 av. F. Mitterrand – 69500 BRON
Vacance poste et motif recrutement	CDD 9 mois sur le projet « renforcement de l'évaluation de la circulation inter-files des deux-roues motorisés » (RECIF)
Nom et fonction du n+1	Benoît Hiron (ICPEF) Chef du groupe Sécurité des Usagers et Déplacements

Mission/ raison d'être du poste

La Délégation à la Sécurité Routière (DSR) a mandaté le Cerema pour élargir l'évaluation des comportements des deux-roues motorisés (2RM) circulant en inter-files dans le cadre de l'expérimentation en cours depuis le 1^{er} février 2016 en vue d'aider la prise de décision sur une éventuelle généralisation de la mesure à l'ensemble du territoire national. Le rapport global de l'évaluation de l'expérimentation est attendu au plus tard en septembre 2020.

Après avoir analysé les données issues de cette expérimentation, le chargé d'étude « sécurité routière » rédigera le rapport final d'évaluation de la mesure et le rapport d'évaluation des projets de panneaux de signalisation routière « CIF ».

La localisation du poste est située dans l'agglomération lyonnaise, partagée entre Lyon et Bron (Cerema Territoires et ville – 2 rue Antoine Charial – Lyon 3^e et Cerema Centre-Est – Cité des mobilités – 25 avenue François Mitterrand – Bron).

Environnement du poste – Contexte et description du service

Le Cerema est l'établissement public de référence pour développer et capitaliser l'expertise publique en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Fort de 2800 agents, il propose une expertise unique dans les domaines de la mobilité, des infrastructures de transport, de l'urbanisme et de la construction, de la préservation des ressources, de la prévention des risques, de la sécurité routière et maritime. Il apporte son concours à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques et développe, expérimente et diffuse des solutions innovantes. Il intervient en appui direct auprès des services de l'Etat, des collectivités et des entreprises.

Le Cerema Territoires et Ville est une direction technique de compétence nationale, implantée à Lyon. Outre la réalisation d'expertises et la production, diffusion et valorisation de travaux de référence, il

exerce des missions d'animation, de pilotage, et d'appui auprès des directions territoriales du Cerema.

Enjeux et dossiers principaux du poste

L'équipe-projet dédiée à cette évaluation est composée d'une douzaine de personnes issues de plusieurs directions du Cerema :

- la direction technique Territoires et ville et la direction territoriale Centre-Est, co-pilotes du projet dans sa globalité,
- les directions territoriales Normandie-Centre, Sud-Ouest, Méditerranée et Centre-Est, en charge des volets « analyses des comportements » et « évolution de l'accidentalité » des 10 sites d'observations répartis sur 6 départements,
- la direction territoriale Ouest, en charge du volet « acceptabilité de la circulation inter-files ».

Le chargé d'étude sera le co-pilote du projet pour la direction technique Territoires et ville.

Le Cerema a mis en place un protocole rigoureux de recueil et d'analyse des données sur la période 2015-2018 pour étudier les impacts de cette expérimentation.

Les données recueillies sont de natures diverses :

- Vidéos réalisées tous les quadrimestres sur 10 sites d'observations,
- Fichier national des accidents alimenté par les bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) renseignés par les forces de l'ordre à chaque accident corporel de la circulation,
- Procès-verbaux d'accidents corporels,
- Enquêtes annuelles auprès d'un panel d'utilisateurs.

Activités principales du poste

La mission principale consiste à analyser et synthétiser de manière extrêmement claire et organisée, sans jargon technique, l'ensemble des productions de l'équipe-projet en vue d'éclairer les décideurs sur la généralisation ou non de cette expérimentation :

- Rédaction du rapport final de l'évaluation de la mesure, avec le co-pilote de la direction Centre-Est, à partir :
 - des rapports annuels 2016-2018 ;
 - des données consolidées d'accidentalité sur les réseaux concernés par la CIF ;
 - de l'étude de l'accidentalité des 2RM en Île-de-France (à produire par le Cerema Normandie-Centre) ;
 - des rapports sur l'acceptabilité sociale de la circulation inter-files (à produire par le Cerema Ouest).

Pour les rapports sur l'acceptabilité, le chargé d'étude devra relire les différentes productions (contrôle qualité des éléments techniques) et s'assurer que des lecteurs non initiés seront en mesure de comprendre les analyses (clarté des propos, tableaux et graphiques). Il fera corriger ou reformulera selon les cas.

La seconde mission consiste à évaluer des prototypes de panneaux de signalisation destinés à informer les usagers de l'existence d'une zone CIF. Pour cela, le chargé d'étude devra :

- Analyser des vidéos du comportement des usagers sur 1 à 4 zones test en cours de définition ;
- Rédiger un rapport d'évaluation du panneau CIF ;
- Intégrer, si le calendrier le permet, les conclusions dans le rapport de synthèse général.

Le chargé d'études aura accès à des données confidentielles : il devra s'engager par écrit à ne pas les divulguer.

Durée du contrat et date prévisionnelle d'embauche

9 mois

Démarrage prévisionnel du contrat au 15 février 2020

Date limite de candidature le 14 janvier 2020 (inclus)

Management

Exercé dans le poste	Positionnement dans la structure
Néant	Sous l'autorité du chef de groupe « Sécurité des Usagers et Déplacements »

Relations internes et externes

Le chargé d'études "sécurité routière" exercera sa mission de co-pilotage avec le chargé d'études « RECIF » du Cerema Centre-Est, qui l'accompagnera tout au long de la mission. Il travaillera plus particulièrement avec les équipes du Cerema Ouest et du Cerema Île-de-France.

Compétences nécessaires et/ou à développer

Compétences techniques	<ul style="list-style-type: none">- compétence dans le domaine de l'accidentalité routière- connaissance du code de la route (permis B par exemple)- aptitude à l'utilisation d'un logiciel d'analyse vidéo
Compétences transversales	<ul style="list-style-type: none">- capacité de synthèse- qualités rédactionnelles- capacité d'autonomie- sens de l'organisation- rigueur d'analyse
Compétences relationnelles	<ul style="list-style-type: none">- savoir travailler en équipe- savoir rendre compte
Mode d'acquisition	<ul style="list-style-type: none">- Compagnonnage

Profil recherché

Niveau BAC + 5, sociologue de préférence, ou ingénieur avec une sensibilité à la sociologie.

Expérience de 2-3 ans souhaitée.

Des connaissances en mobilité et en transport seront appréciées.

Conditions de travail

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
Moyens de fonctionnement du Cerema Territoires et Ville et du Cerema Centre-Est	Règlement intérieur	<ul style="list-style-type: none">- Localisation du poste partagée entre Bron (Cerema Centre-Est) et Lyon (Cerema Territoires et Ville)- Déplacements éventuels

Contacts :

Benoît Hiron, chef du groupe « Sécurité des usagers et Déplacements », Cerema Territoires et ville
tél. : 04 72 74 58 33 - mail : benoit.hiron@cerema.fr

Frédérique Villiers, directrice de projets, groupe « Sécurité des usagers et Déplacements », Cerema Territoires et ville
tél. : 04 72 74 58 33 - mail : benoit.hiron@cerema.fr

Mathis Beltrami, chargé d'études « Evaluation de la circulation inter-files », Cerema Centre-Est
tél. : 04 72 14 31 23 - mail : mathis.beltrami@cerema.fr